

# SERVICE D'AIDE EN IMPÔTS - PROGRAMME DES BÉNÉVOLES

## DÉPÔT SEULEMENT À PARTIR DU 1 MARS.

### Consignes :

- Mettre vos papiers dans une enveloppe cachetée ou dans un sac type ziploc.
- Inscrire votre numéro de téléphone **valide** et votre nom dans votre enveloppe ou sac.
- Déposer votre sac dans la boîte aux lettres du Centre au 225 rue Georges-Thurston (ancienne rue de la Gare) à Saint-Jérôme.
- Un bénévole vous appellera.
- Pour plus d'information contacter le 450-432-3200 poste 221

### Critères pour l'admissibilité :

- Personne seule : revenus ne dépassant pas 25 000\$.
- Couple ou famille : revenus ne dépassant pas 35 000\$.

### Vous n'êtes pas admissible si dans l'année :

- Vous avez fait faillite (non libérée).
- Vos revenus d'intérêt dépassent 1,000\$ ou avez eu des gains en capital ou des dividendes.
- Vous avez vendu une propriété en 2020.
- Vous avez des revenus d'entreprise ou de location.
- Vous êtes travailleur autonome et avez fait plus de 1,000\$.
- Nous ne pouvons pas faire la déclaration d'une personne décédée.



225, rue Georges-Thurston, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4Y4

La gratuité d'un geste un engagement communautaire payant!  
[www.cbsj.qc.ca](http://www.cbsj.qc.ca)